

- Castets
- Léon
- Lévignacq
- Linxe
- Lit-et-Mixe
- St-Julien-en-Born
- St-Michel-Escalus
- Taller
- Uza
- Vielle-St-Girons



Côte Landes nature

Réforme territoriale et nouvelles compétences



Une équipe au service du territoire et de ses habitants

L'année 2011 est déterminante pour les Communautés de communes : dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, le Préfet devra élaborer, avant le 31 décembre 2011, un Schéma Départemental de Coopération Intercommunale qui procédera à une refonte de l'intercommunalité : ce remodelage devra rattacher les dernières communes isolées, "rationaliser" le périmètre des Communautés de communes avec fusion des petites structures communautaires de moins de 5 000 habitants, et procéder à la suppression ou à la fusion de syndicats de communes et de syndicats mixtes.

L'article L.5214-21 du Code Général des Collectivités

Territoriales prévoit en effet que "la Communauté de communes dont le périmètre est identique à celui d'un syndicat de communes ou d'un syndicat mixte est substituée de plein droit à ce syndicat de communes ou à ce syndicat mixte pour la totalité des compétences qu'ils exercent". Ainsi des dispositions techniques facilitent l'intégration des syndicats au sein des Communautés existantes. Le Préfet soumettra son projet de schéma aux communes, aux Communautés de communes, et aux syndicats concernés qui doivent se prononcer dans les trois mois.

La Commission Départementale de Coopération Intercommunale récemment renouvelée par des représentants des communes, des structures intercommunales, du Conseil régional, du Conseil général, dispose de quatre mois pour examiner à son tour

le Schéma et le modifier à la majorité des 2/3 de ses membres. Le préfet peut ensuite initier par arrêté tout projet de création, de modification ou de fusion de Communautés et de syndicats après amendement de la Commission départementale de Coopération Intercommunale et accord de la moitié des conseils municipaux des communes concernées.

Cette réforme renforce les pouvoirs de l'État sur les collectivités territoriales au détriment de la démocratie de proximité et par ailleurs limite le soutien financier du Conseil régional et du Conseil général au développement du territoire. Cependant les Communautés de communes sont appelées à assurer de nouvelles missions et à devenir des instances majeures de l'aménagement local à condition de leur donner les moyens de l'action.

En attendant, les élus, la direction et les employés de Côte Landes Nature, recrutés sur des critères de compétences professionnelles, réalisent consciencieusement les projets actuels en matière de voirie, voies vertes, tourisme, petite enfance, jeunesse, habitat.

Gérard Subsol

Maire de Léon, Président de la Communauté de communes

Communauté de communes
Côte Landes Nature

Centre médico-social
364, avenue Jean Noël Serret - BP 25 - 40 260 Castets
© 05 58 55 08 75 - Fax : 05 58 55 08 74
contact@cc-cotelandesnature.fr
www.cc-cotelandesnature.fr

Soutenir les petites et moyennes entreprises

Le Pays Landes Nature Côte d'Argent a lancé une opération collective en direction de l'artisanat, du commerce et des services.

Pour le Pays Landes Nature Côte d'Argent, le développement économique est une priorité formulée dans le Contrat de Pays signé avec la Région Aquitaine.

La mise en place sur les trois Communautés de communes membres du Pays (Côte Landes Nature, Grands Lacs, Mimizan et Mézos) d'une Opération Collective de Modernisation (OCM) de l'artisanat, du commerce et des services, répond à cette exigence première.

Programmée sur trois ans, cette opération est réalisée en coopération avec l'État, la Région Aquitaine, le Conseil général des Landes, la Chambre de Métiers, la Chambre de Commerce et d'Industrie et les associations des commerçants.

L'OCM a pour objet de soutenir la rénovation des outils de production des petites et moyennes entreprises artisanales et commerciales du Pays

Landes Nature Côte d'Argent, de conforter le dynamisme de son tissu économique par la mise en place d'animations collectives et de soutenir les projets d'investissements publics des communes ou des Communautés de communes.

État des lieux

Afin de mettre en place un programme d'aides individuelles et d'actions collectives, une étude a été lancée pour établir un diagnostic concernant la situation du commerce, de l'artisanat et des services sur les trois Communautés de communes membres du Pays.

Le diagnostic a été confié au Cabinet Cibles & Stratégies de Saint-Briec. Depuis février 2011, le bureau d'études réalise un état des lieux de l'offre économique et de la demande. Pour mieux adapter le programme d'aides individuelles aux préoccupations des acteurs

économiques locaux, le Pays Landes Nature Côte d'Argent a confié à la Chambre de Commerce et d'Industrie, à la Chambre de Métiers et au cabinet Cibles & Stratégies la réalisation de questionnaires destinés à recenser les attentes et les besoins des commerçants, artisans et prestataires de services.

Entreprises et communes

L'opération se déploie en deux volets :

- un volet "entreprises" ciblant les entreprises potentiellement bénéficiaires, ainsi que les actions collectives au sein d'associations d'entreprises,
- un volet "communes rurales" (moins de 3 000 habitants) ciblant les actions sous maîtrise d'ouvrage communale potentiellement éligibles au FISAC (fonds de l'État pour le commerce et l'artisanat).

Les trois temps du diagnostic

La phase de diagnostic, achevée le 5 avril 2011, s'est déroulée en 3 temps.

1. L'étude du territoire grâce à des réunions avec chaque Communauté de communes, puis avec chaque commune possédant un projet d'aménagement ainsi qu'avec les personnes ressources (unions commerciales, club entreprises...).

2. L'étude de l'offre commerciale et artisanale : grâce à l'enquête menée par les chambres consulaires auprès de l'ensemble des entreprises éligibles du territoire, une analyse identifie le tissu commercial et artisanal. En complément, une analyse de l'offre non sédentaire est réalisée.

3. L'analyse des potentiels : étude de la clientèle, de la zone de chalandise, et analyse de l'impact touristique afin d'identifier de nouveaux leviers de développement.

Préparer l'avenir

L'étude poursuit les objectifs suivants :

- identifier les potentialités de développement,
- réaliser un diagnostic spatial et prospectif de l'offre,
- anticiper les évolutions sur les prochaines années,
- étudier l'image du commerce et de l'artisanat, identifier les attentes réelles et les besoins non satisfaits des consommateurs locaux,
- identifier les opportunités et les leviers de développement,

- proposer une stratégie de développement à l'échelle du Pays, par Communauté de communes et par pôle structurant,
- proposer un plan d'actions opérationnel,
- faire des propositions pour les secteurs à soutenir en priorité par les interventions financières individuelles du dispositif OCM.

Définir les enjeux

La projection de l'évolution des activités à 5-7 ans sur le territoire per-

mettra de mettre en évidence par secteur d'activité les enjeux d'avenir pour le maintien et le développement d'un tissu commercial et artisanal attractif.

Chaque scénario fera l'objet d'une fiche guide précisant : le principe, sa mise en place, les avantages, les conséquences et l'intégration dans une stratégie cohérente à l'échelle du Pays et de chaque Communauté de communes. Le choix des priorités et la hiérarchisation seront validés par les acteurs locaux.



Soutenir la rénovation des outils de production

OCM, mode d'emploi

Un projet de développement commercial et artisanal durable sera bâti avec des préconisations : pour l'organisation commerciale (prescriptions pour le PLU, orientations pour le SCOT...), pour des projets structurants (mutualisation des compétences...), pour les projets d'animation, structuration des groupements, pour l'attribution des aides directes.

Un dossier OCM pour les aides directes aux entreprises ainsi que les orientations générales sera élaboré.

Selon les projets communaux, des dossiers concernant les opérations d'aménagement des communes rurales ou des dossiers par Communauté de communes

seront réalisés : présentation, synthèse de l'étude, rédaction des fiches actions, validation et financement, collecte des devis, tableau de bord de suivi.

Le plafond de dépenses éligibles par opération sera pris en compte pour apprécier le niveau communal ou intercommunal des dossiers.

Contacts

www.pays-cote-argent.net
Gilles Testud Pays Landes Nature
Côte d'Argent 05 58 82 49 43
pays-cote-argent@wanadoo.fr ;
Guillaume Solana Chambre de métiers et de l'artisanat des Landes 05 58 05 81 70
g.solana@cma-40.fr

Créer son emploi avec l'ADIE

L'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE) aide des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique à créer leur propre emploi en finançant les projets ; en accompagnant les micro-entrepreneurs avant, pendant et après la création de leur entreprise pour en assurer la pérennité.

Le financement de l'action menée par l'ADIE est assuré grâce à la solidarité des partenaires :

- les ressources de crédit sont apportées par les banques,
- le risque est partagé entre les banques (30%) et l'ADIE, contre-garantie par le Fonds de Garantie d'Insertion par l'Économie et le Fonds Européen d'Investissement,
- l'accompagnement est financé par les collectivités locales, l'État et le Fonds Social Européen.

ADIE

Îlot Campus
40990 Saint-Paul-lès Dax
05 58 91 70 06
landes@adie.org
site www.adie.org

Un emploi saisonnier toute l'année

Le Pays Landes Nature Côte d'Argent a organisé une rencontre entre travailleurs saisonniers de la montagne et des employeurs de l'hôtellerie de plein air de Côte Landes Nature et de Mimizan.

Il s'agissait, explique Gerardo Deusta, chargé de mission pour la mise en place de la plate-forme travail saisonnier, "de faciliter la venue de ces saisonniers, déjà en poste dans les stations de sports d'hiver, afin qu'ils rencontrent des employeurs locaux porteurs d'offres d'emplois qualifiés".

Avec l'aide du Guichet Initiative Pluriactivité Emploi (GIPE), de Saint-Lary Soulan dans les Hautes Pyrénées, qui aide les travailleurs saisonniers à construire un parcours professionnel sur l'année, seize can-

didats ont été auditionnés et conduits en autobus affrété par le Pays Landes Nature Côte d'Argent, à Lit-et-Mixe, où, dans les locaux du camping "Les Vignes", ils ont rencontré neuf représentants de sociétés d'hôtellerie de plein air.

Bourse aux compétences

Le soir de leur arrivée, les "montagnards" ont partagé un repas avec des élus, des socio-professionnels du littoral landais qui ont présenté les caractéristiques de ce territoire côtier. Le lendemain, en trois

séquences d'une heure, les candidats ont, devant les employeurs, fait valoir leurs talents professionnels, relationnels, puis leurs talents développés dans des activités ludiques ou artistiques.

Cette dernière proposition peut, selon les organisateurs, être un atout supplémentaire pour une embauche, et permettre à un employeur d'imaginer une activité d'animation avec les candidats. Après cette matinée d'entretiens, l'autobus a ramené les candidats vers leurs montagnes.

Ils ont participé

Les employeurs potentiels ayant participé à ce "Job dating" :

- camping du Col Vert à Vielle-Saint-Girons,
- camping Les Vignes à Lit-et-Mixe,
- camping Lous Seurrots à Saint-Julien-en-Born,
- camping municipal de Mimizan,
- camping La Réserve à Gastes,
- Atlantic Restauration à Bayonne,
- camping Eurolac à Mimizan.

Deux candidats venaient des Alpes.



— Un bilan très positif

“L'exploitation du questionnaire d'opinion (14 réponses sur 16 participants) nous permet d'affirmer que les candidats reçus tirent une excellente impression de la formule testée les 31 janvier et 1^{er} février”, estime Gerardo Deusta. Ils se sont sentis très à l'aise, au final, dans la façon d'approcher leurs possibles employeurs. Cette formule de contact direct leur semble -pour au moins 2/3 d'entre eux- plus efficace pour défendre leur candidature.

Ces opinions, recueillies “à chaud” devront être confrontées plus tard avec leur sentiment d'aboutissement ou non du processus entamé à Lit-et-Mixe. Que ce soit au niveau des échanges au sujet de leurs profils ou bien suite aux informations préalables apportées le soir de leur arrivée, les candidats sont massivement emballés par la qualité de l'écoute des professionnels présents à l'une ou à l'autre des demi-journées.

Bouche à oreille

Maintes remarques très positives concernent le rôle de conseil que les responsables d'entreprise ont déployé. L'objectif recherché dans le

cadre de la soirée d'accueil semble atteint. On a pu constater un intérêt grandissant, de la part du public, au fur et mesure de l'avancement de la soirée.

Les saisonniers de la montagne ont vraiment été sensibles à l'effort consenti par les collectivités ainsi que par les professionnels. On peut donc miser, cet hiver, sur un effet de diffusion “de bouche à oreille” au niveau de la station de Saint-Lary Soulan qui facilitera la duplication de cette opération dès décembre 2011.

Bien que seuls quatre questionnaires “employeurs” aient été restitués, l'opération recueille l'assentiment général, sans ambiguïté.

Il semble pertinent d'amener les candidats à exposer leurs savoir-faire sur les trois thèmes retenus : la technique, le relationnel et les talents plus personnels. L'idée centrale qui veut que les candidats “reçoivent” les employeurs à leur table, garde sa force. La dynamique de l'échange est mise en valeur. Il y a à la fois le temps d'aller à l'essentiel et aussi de construire un espace d'écoute sans



Gerardo Deusta, chargé de mission du Pays Landes Nature Côte d'Argent pour la mise en place de la plate-forme travail saisonnier

stress. La qualité des profils présentés le 1^{er} février est relativement satisfaisante aux yeux des recruteurs. La diversité des profils ainsi que le niveau d'expérience global des candidats fonde l'espoir d'une amplification de cette opération à partir d'autres vallées pyrénéennes.

Dans la perspective d'une formule plus aboutie, peut-être serait-il intéressant d'associer plus largement les sociétés concessionnaires des campings et des sous-traitants à la recherche de personnel saisonnier.

— Une seconde chance pour les candidats

Nomad', plate forme de services pour l'emploi des saisonniers de Landes Nature Côte d'Argent, souhaite donner suite à la proposition faite par Gérard Ermacora, directeur du camping de la plage à Mimizan, d'instaurer un parrainage professionnel des candidats non retenus par les entreprises présentes.

En effet, pour l'ancrage de l'opération dans le futur, il est souhaitable que le plus grand nombre de candidats trouve un emploi dans notre

territoire ou, qu'à défaut, la personne ait le sentiment que le collectif territorial s'est pleinement mobilisé pour elle.

Le parrainage consistera à transmettre et à recommander le CV auprès du réseau professionnel du parrain, à suivre, à distance, cette personne pour la conseiller éventuellement dans sa démarche.

Préparer l'hiver

Au vu des bons résultats obtenus, le Pays Landes Nature Côte d'Argent

ainsi que la Communauté de communes Côte Landes Nature peuvent mettre sur pied un calendrier de contact, à distance et sur place, avec des stations pyrénéennes cibles d'une action à l'hiver 2011-2012.

De même, Nomad' procurera à la Mission Locale landaise tout l'appui nécessaire pour mettre en place une opération pour des jeunes résidant sur la Communauté de communes Côte Landes Nature et se positionnant sur une saison d'hiver dans les Pyrénées dès l'automne 2011.

Piétons, vélos et rollers sur la voie verte

Côte Landes Nature a aménagé une voie verte au long de la RD 652 traversant le bourg de Saint-Julien-en-Born.

Un coût revu à la baisse

L'appel d'offres a été effectué avec le groupement de commandes de Côte Landes Nature. L'entreprise de travaux publics Lafitte a été retenue. Le coût des travaux de la voie verte, estimé à 250 000 €, a été ramené à 166 380 €.

Les partenaires financiers de la Communauté de communes sont le fonds européen Feder, pour 50%, le Conseil général des Landes, pour 15%, le Conseil régional pour 15%.



La voie verte longe la route départementale traversant le bourg

Lors de la séance du Conseil communautaire du 22 novembre 2010, le Président Gérard Subsol avait exposé le projet de la commune de Saint-Julien-en-Born d'aménager la route départementale 652 traversant le bourg par la réfection de la bande de roulement et la réalisation de trottoirs.

Au cours de cette séance, le Conseil a décidé d'intégrer ce projet municipal aux travaux d'aménagement prévus par Côte Landes Nature, inscrits sur le budget 2010, d'une voie verte cyclable et piétonne longeant la RD 652, du Tiernet au camping la Passerelle.

Ainsi, la Communauté de commune et la Municipalité de Saint-Julien-en-Born pouvaient convenir d'un groupement de commandes pour ces deux réalisations complémentaires. Le conseil approuva cette convention.

Le réseau s'agrandit

Accessible aux piétons, vélos et rollers, cette voie verte sera, à terme, intégrée dans le réseau des pistes à usage non motorisé irriguant le territoire communautaire du Nord

au Sud et d'Ouest en Est. Côte Landes Nature et la commune de Saint-Julien assurent la maîtrise d'ouvrage de la voie verte : les deux collectivités portent le projet, définissent l'objectif, le calendrier et le budget consacré à l'ouvrage. Le maître d'œuvre pour la réalisation est le Conseil général des Landes, propriétaire de la voirie. Les travaux, débutés en janvier 2011, se sont achevés avant Pâques.

La voie verte, large de 2,50 mètres, est revêtue d'enrobé grenailleur beige-jaune. Elle est séparée de la chaussée par une lisse en bois qui rappelle les aménagements réalisés à Contis plage.

Elle longe, côté ouest, la départementale 652, réduite à une largeur de 5,60 mètres. Côté est, le trottoir, large de 1,50 à 2 mètres, facilite la circulation piétonnière. Les clôtures des riverains, côté ouest, par souci d'harmonisation, seront renouvelées.

La réduction de la chaussée incite les automobilistes à réduire leur vitesse.

Le nouveau siège bientôt opérationnel

Les traits définitifs du nouveau siège de Côte Landes Nature se précisent avec sa partie rénovée complétée par un bâtiment moderne. La maison traditionnelle présente des façades blanchies à la chaux laissant apparaître les traditionnels colombages grisés. Entre ces derniers, du chanvre remplace l'ancien torchis (le chanvre et la chaux sont d'excellents isolants naturels). À l'intérieur, les bureaux de la direction et des services seront opérationnels au mois de

juin. Cette partie rénovée du siège est complétée par une structure de conception moderne avec de larges ouvertures vitrées et du bardage en bois de châtaignier, s'harmonisant avec la maison landaise.

Ce bâtiment, significatif de la volonté de Côte Landes Nature de se projeter dans l'avenir, abritera le Point Information Jeunesse et un pôle de consultation et de formation à l'informatique, l'Atelier Multiservices Informatique (AMI).



Coût des travaux : 1 018,191 €
déduction faite des subventions (375 807 €), et du Fonds de compensation de la TVA (200 000 €).

Les parents ont rendez-vous à Lit-et-Mixe

L'espace Parents-Enfants de Lit-et-Mixe ouvrira le 21 septembre, dans le cadre d'une opération portes ouvertes. Il fonctionnera un mercredi matin par mois au Pavillon landais.



Des jeux pour les Pitchouns

Mis en place par Côte Landes Nature, en partenariat avec la CAF des Landes, ce service, gratuit et anonyme, animé par deux professionnelles de la petite enfance, s'adresse aux futurs parents et parents d'enfants de moins de 6 ans, domiciliés sur les communes de Côte Landes Nature. L'Espace Parents-Enfants est aménagé avec des jeux et des espaces de discussion, de la documentation sur la parentalité et le développement du jeune enfant, des animations (peinture, pâte à modeler, jeux de société), des échanges et discussions sur des thèmes liés au jeune enfant.

Des ateliers musicaux et bébés lecteurs ont été mis en place dans le cadre du Relais Assistantes Maternelles.

À Lit-et-Mixe, ils sont prévus les mardis matin en septembre de 9h15 à 12h (départ le 13 septembre). Même programme le lundi à Vielle, le jeudi à Saint-Julien et le vendredi à Castets.

Un calendrier prévisionnel est disponible sur petitouns.com

Une conférence intitulée "se préparer à la scolarisation" est programmée le 27 juin à 19h en un lieu encore non déterminé.

Les autres espaces parents-enfants

- Castets : centre de loisirs, un vendredi par mois de 15h à 18h.
- Saint-Julien-en-Born : centre de loisirs, un mardi par mois de 9h30 à 11h30.
- Vielle-Saint-Girons : bourg de Vielle, derrière la salle des fêtes, tous les mercredis de 9h30 à 12h.

Renseignements : 06 37 58 30 15

La voix des sages

Côte Landes Nature s'est engagée dans une opération de recensement du patrimoine local avec l'appui du Pays Landes Nature Côte d'Argent.

Le site internet www.cc-cotelandes-nature.fr présente le patrimoine sous plusieurs aspects : l'environnement avec la Réserve Naturelle, la côte, la forêt, les lacs et rivières et le patrimoine historique.

Dans le droit fil de ces actions, Côte Landes Nature souhaite préserver le patrimoine humain de son territoire, en recueillant l'histoire des très vieilles personnes. Il est proposé de constituer une bibliothèque, doublée d'une audiOTHèque consacrée aux récits de vie de centenaires résidant sur le territoire.

Il s'agit de créer une collection dont le titre général serait "La Voix des sages" afin de sauvegarder les propos qui feront l'objet d'une édition papier et qui seront complétés par des développements historiques.

La mémoire de la voix sera sauvegardée sous la forme d'un CD accompagnant le livre. L'enregistrement est réalisé par Fréquence Grands Lacs, la radio de Biscarrosse. L'édition des ouvrages est envisagée avec les conseils de Mémoire en Marenin.

À titre expérimental, l'opération a commencé avec la plus ancienne habitante du territoire, Émilie Lavie, 105 ans, de Léon.



Émilie Lavie, un sourire de 105 printemps

Une belle trentenaire

Un nouveau Contrat Aquitaine Nature est en voie de finalisation entre le Conseil régional d'Aquitaine et la Réserve Naturelle du Courant d'Huchet, annonce Gérard Subsol, président du SIVU gérant le célèbre site. Le précédent, signé en avril 2006, pour trois ans, concernait la réalisation de la Maison de la Réserve et la restauration du barrage de la Nasse.



Les bateliers sur le lac de Léon

Le nouveau Contrat Aquitaine Nature bénéficie d'une aide initiale de 22 000 € du Conseil régional.

Programmé sur trois ans, il prévoit trois volets présentés par François Faure, Conservateur de la Réserve Naturelle.

- Le premier est relatif à la préservation du patrimoine naturel : le dégagement des canaux et marais de l'étang de Léon, la fauche des prairies, l'entretien des digues, la lutte contre les plantes exotiques, le suivi de la qualité des eaux, l'entretien dunaire, les études et inventaires des espèces.
- Le deuxième volet se rapporte à la valorisation de ce patrimoine : l'interprétation du site, l'accueil du public, le suivi de la fréquentation par un système d'éco-compteur, l'amélioration de la signalétique des sentiers, l'aménagement d'aires d'accueil.
- Le troisième volet concerne l'animation : il comprend

l'acquisition, par les agents, d'outils pédagogiques, la réalisation de prospectus, de documents, l'actualisation du site internet, l'accueil des groupes, des familles, des personnes handicapées. Le prévisionnel de ces opérations est chiffré à 230 000 € et la participation demandée au Conseil régional est de 70 000 €.

Le réseau Aquitaine Nature

La Réserve Naturelle du Courant d'Huchet est intégrée dans le réseau Aquitaine Nature.

Sur une étendue de plus de 41 000 km², l'Aquitaine possède un vaste ensemble d'espaces naturels représentant 52% du territoire. Ces paysages aquitains sont fortement marqués par la présence de l'eau - la Garonne et ses affluents, l'Adour et les gaves, l'océan et les étangs littoraux - ainsi que par les activités humaines qui s'y exercent depuis la préhistoire.

L'Aquitaine est riche d'une grande diversité de milieux remarquables : tourbières, site géologique, pelouse sèche, lacs, lagunes et autres zones humides.

À l'initiative du Conseil régional d'Aquitaine, le Réseau Aquitaine Nature a été constitué afin d'inciter les gestionnaires des sites naturels à mutualiser leurs connaissances, expériences techniques et outils de communication. Aujourd'hui, le Réseau Aquitaine Nature comprend 75 sites naturels remarquables où cohabitent des espèces rares et protégées telles que le vison d'Europe, ou le blongios nain présent sur la Réserve Naturelle du Courant d'Huchet.

Le Réseau Aquitaine Nature permet aux gestionnaires des sites qui en sont membres de participer à des réunions thématiques et à des opérations de valorisation de chaque lieu telles que la journée "Aquitaine Nature". Celle-ci se déroulera du 18 au 22 mai 2011. Cette période



La Maison de la Réserve

correspondra avec les trente ans d'existence de la Réserve du Courant d'Huchet et avec l'inauguration officielle de la Maison de la Réserve.

La Réserve Naturelle du Courant d'Huchet a été créée le 29 septembre 1981. Sur une superficie de 617 ha, elle inclut le tiers occidental de l'étang de Léon et ses rives, le Marais du Coût de Mountagne, le Courant d'Huchet et ses rives, le marais de la Pipe et le marais d'Huchet. En 1982, ont été constitués le Comité consultatif de gestion de la Réserve et le Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Gestion de la Réserve Naturelle du Courant d'Huchet.

La mise en réserve naturelle du Courant d'Huchet en 1981 est l'aboutissement de longs efforts menés pour le classement et la protection de ce milieu naturel.

Les objectifs de la Réserve sont de conserver un site unique, d'intérêt patrimonial, de limiter les activités humaines trop prédatrices, d'empêcher tout excès de fréquentation touristique sur le courant, de développer la connaissance et donc le respect des espaces naturels sensibles par la découverte guidée du milieu et par des expositions.

Nombreux partenaires

Les festivités prévues du 20 au 22 mai seront à la hauteur du triple événement convergeant sur ce site emblématique.

Les partenaires sont l'Office National des Forêts, les sylviculteurs, la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes, la Fédération des Landes pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques, les Bateliers du Courant d'Huchet, le Conseil général des Landes, l'association Mémoire en Marensin.

Au programme des festivités

Samedi 21 et dimanche 22 mai de 10h à 18h
Exposition sur le milieu naturel du lac et du Courant d'Huchet. Photos de Martine Chenais, auteur d'un beau livre sur le courant d'Huchet, édité avec le concours de Côte Landes Nature.
Rendez-vous à la Maison de la Réserve sous le chapiteau.

Samedi 21 mai

■ **9h à 12h** : "Rencontre avec les oiseaux des marais" avec la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes. *Rendez-vous Maison de la Réserve.*

■ **9h30 à 12h** : initiation à la photographie de paysages. *Rendez-vous Maison de la Réserve.*

■ **14h30 à 17h** : sortie sur l'étang avec les Bateliers du Courant d'Huchet : l'histoire, la faune, la flore et la gestion de la Réserve Naturelle. *Rendez-vous Maison de la Réserve.*

■ **14h30 à 17h** : "La grande épopée de la Réserve Naturelle". Grand jeu de piste pour découvrir l'histoire de la Réserve Naturelle. Pour enfants de 6 à 10 ans. *Rendez-vous Maison de la Réserve.*

■ **14h30-17h** : découverte de la dune littorale avec l'Office National des Forêts. *Rendez-vous Maison de la Réserve.*

■ **21h** : "Entre Deux-Eaux". Film en plein air de Jean Deschamps sur le Courant d'Huchet suivi d'un diaporama animé par la Réserve.

Dimanche 22 mai

■ **9h à 12h** : "Croquez l'embouchure" avec Anne Larose, artiste peintre. Initiation à l'aquarelle. Matériel fourni. *Rendez-vous Maison de la Réserve.*

■ **15h à 16h** : "Mémoire du bois" interprété par "la Compagnie du Parler Noir". *Rendez-vous Maison de la Réserve.*

■ **16h à 16h30** : "Les Contes du Courant d'Huchet". Contes recueillis par le Docteur Peyreblanque, interprétés par François Lesparre. Conte du Pas du Loup, interprété par André Labadie, ancien batelier et pêcheur du Courant d'Huchet.

■ **17h à 17h30** : contes de Pichelèbe écrits par Pierre Laforie dits par "Les Baladins de Pichelèbe". *Rendez-vous Maison de la Réserve.*

Des feuillus au secours du pin ?

Le Groupement forestier Sud Landes organise une réunion d'information pour les propriétaires de pins et sylviculteurs le jeudi 5 mai à 9h à Saint-Julien-en-Born. Comment reconstituer et préserver la forêt landaise ? Après la tempête Klaus, près de 50% de la surface forestière du massif des Landes de Gascogne, et un tiers du volume de bois étaient sinistrés. Les pins maritimes de 20 à 40 ans, qui représentent le potentiel du massif à moyen terme, ont été les plus touchés.

La création d'îlots de feuillus (chênes notamment), au cœur des parcelles ou en lisière, retient l'attention. Ils jouent un rôle important en termes de biodiversité et de résistance phytosanitaire du pin maritime, en abritant les oiseaux prédateurs des insectes ravageurs notamment.

Des aides pour le logement

La convention entre la Communauté de communes Côte Landes Nature et l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) a été signée début avril.

Elle lance l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) qui permettra aux habitants, propriétaires occupants ou bailleurs, des quinze communes membres, de bénéficier d'aides financières pour améliorer leur(s) logement(s).

Les personnes ayant un projet d'amélioration de l'habitat peuvent se rendre aux permanences assurées par le PACT des Landes au siège de la Communauté de communes 364 av Jean-Noël Serret à Castets, un jeudi sur deux de 10h à 12h.

Les lignes électriques passent en souterrain

ERDF procède à l'enfouissement de 363 km de lignes électriques en Côte Landes Nature.

Les Landais gardent le souvenir des pylônes abattus et des lignes électriques à terre après le passage de la tempête du 24 janvier 2009. Afin d'éviter de nouveaux dommages causés par un éventuel cataclysme, Electricité Réseaux de France (ERDF, ex-EDF) procède à des travaux d'enfouissement des lignes dans tout le département des Landes et donc sur le territoire de la Communauté de Communes Côte Landes Nature.

"Si le réseau souterrain en France est de 39% en 2010, il est de 50% dans les Landes et il représentera 60% en 2012" signale Michèle Gassiat, chargée de communication ERDF.

Machines polyvalentes

Sur les 418 km du réseau moyenne tension de la Communauté de communes, 363 km seront enfouis. Toutes les communes sont concernées. Déjà 120 km de ligne moyenne tension 20 000 volts ont été enfouies sur le territoire de Côte Landes Nature, ce qui entraîne la disparition de 1 400 supports.

Selon ERDF, le territoire de Côte Landes Nature est celui qui bénéficie du plus grand taux de lignes

enfouies du Département. Six postes télécommandés supplémentaires permettront des manœuvres à distance. Ces enfouissements de ligne moyenne tension sécurisent l'alimentation électrique des dix communes. Les terrassements sont réalisés en pose mécanisée par des trancheuses et des charrues fileuses : ainsi la tranchée, la pose des câbles, le remblaiement se font simultanément et les travaux sont effectués plus rapidement.

Ces machines sont capables d'enfouir entre 5 et 10 km de câbles par semaine à une profondeur de 65 cm à 1,5 m.

Les responsables d'ERDF assurent que la gêne des riverains est fortement diminuée car ce type de machine polyvalente occasionne moins d'encombrement des voies de circulation et moins de bruit. Le sol naturel est reconstitué après le passage des trancheuses et l'ensemble des déblais est réutilisé. Tous les poteaux des anciennes lignes aériennes seront récupérés par des entreprises de recyclage, concassés puis utilisés pour le remblaiement des routes.

La fin des travaux est prévue en 2012.



ERDF dispose de machines qui creusent, enfouissent et recouvrent

Ils font leur cinéma en Côte Landes Nature

Trois nouveaux lauréats ont été sélectionnés pour les prochaines résidences d'écriture cinématographique à Contis.

Ce projet de résidence d'écriture cinématographique est élaboré grâce à un partenariat entre le Conseil général des Landes, la Direction Régionale de l'Action Culturelle Aquitaine, la Communauté de communes Côte Landes Nature, la commune de Saint-Julien-en-Born, l'Agence Ecla, le cinéma de Contis. Le cinéaste accueilli réalise l'écriture d'un long métrage de fiction ou d'un court-métrage. Il doit aussi participer à une action culturelle et pédagogique sur le plan local, départemental et régional.

Les auteurs retenus

Christophe Leroy et Adrian Camus ont été retenus par un comité d'experts composé de professionnels du cinéma pour une résidence en post-production afin de travailler sur leur projet de court-métrage documentaire "Fan Nabara".

Cette résidence se déroulera sur quatre semaines de fin mai à mi juin 2011.

Christophe Leroy et Adrian Camus souhaitent réaliser un documentaire sur les habitants de "Fan Nabara", un village du Sénégal devenu une réserve de la biosphère. Les villageois se retrouvent confrontés aux contradictions du développement durable. Entre lutte pour la survie et protection de la nature.

Jean Berthier a été sélectionné

pour une résidence d'écriture concernant un long métrage de fiction "Encore un instant de jeunesse". Ce séjour aura lieu entre mi-septembre et mi-octobre 2011. Jean Berthier, scénariste et réalisateur, est l'auteur de trois longs métrages. Son cinéma relate des parcours de vie dans lesquels se rencontrent le passé et le présent.

Cinéma italien



Annarita Zambrano, à gauche, avec Betty Berr animatrice du Cinéma de Contis

La première résidence d'écriture cinématographique a débuté à Contis avec la cinéaste italienne **Annarita Zambrano** qui a animé, à Léon et à Contis, des séances publiques sur le cinéma italien des années soixante-soixante-dix. Un cinéma reflet des confuses années de plomb dans le contexte de la guerre froide et de l'hostilité de l'OTAN à une association Parti Communiste-Démocratie Chrétienne au sommet de l'État préconisée par Aldo Moro homme politique influent et malheureusement assassiné !

Annarita prépare un film évoquant les conséquences actuelles de ces années sur l'Italie d'aujourd'hui.

Et effets spéciaux

Raphaël Siboni, deuxième cinéaste accueilli à Contis, a partagé, à Saint-Julien-en-Born et à Castets, sa passion pour les effets spéciaux dans le cinéma et particulièrement dans le domaine de la science-fiction et du fantastique. Ce jeune créateur a montré comment la caméra retravaille la réalité.

Depuis les premiers pas du cinéma, selon Raphaël Siboni, la caméra soumet la réalité filmée aux contraintes techniques. Le jeune réalisateur est intervenu aussi auprès des scolaires. Il prépare un film de science-fiction intitulé "In Vacuo" dans lequel il imagine un astronaute quittant son vaisseau spatial avec une caméra pour filmer l'espace...



Raphaël Siboni deuxième cinéaste accueilli en Côte Landes Nature

Les moyens de bien travailler

Un logement équipé, à Contis, est mis à disposition des auteurs ainsi qu'une voiture et des moyens de montage cinématographique. Une bourse d'aide de 5 000 € maximum, variable selon le projet, est attribuée. Une action culturelle autour du travail du réalisateur accueilli est organisée avec des projections dans les salles des villages, des ateliers d'éducation à l'image avec les associations "Du Cinéma plein mon cartable" et "À Contis", organisatrice du festival international du court métrage.

La tête dans les étoiles

"Rien ne semble réel que les étangs qui réfléchissent les étoiles et font sur la terre un second ciel" écrivait au 19^e siècle l'historien Hyppolyte Taine en traversant le Marensin.

Cette année, la Communauté de communes a proposé une innovation qui, non seulement rapproche les étoiles des étangs, lacs, rivières et océan de notre territoire, mais qui transporte carrément la tête dans les astres !

Un planétarium itinérant permettait de découvrir un ciel à portée de main. L'association Lacq'Odyssee a guidé cette exploration ouverte aux enfants et aux adultes avec Bruno Roubinet, un animateur sympathique et passionnant.

La belle exposition "Ciel miroir des cultures" présentait la fascination opérée au cours des âges par le ciel étoilé sur les humains ainsi que les tentatives de ces derniers pour étudier l'espace sidéral.

du 9 avril > 24 avril



Le printemps, de l'eau à la voûte étoilée

Le Printemps des Landes est revenu du 9 au 24 avril, avec les animations proposées par la Communauté de communes Côte Landes Nature et les Offices de Tourisme.

Ce Printemps des Landes 2011 a vu l'alliance, privilégiée par les anciens navigateurs, des étoiles et de l'eau.

Didier Chappaz, chargé de mission tourisme à Côte Landes Nature, explique l'esprit de cette version du Printemps des Landes déclinée sur le territoire sous le titre "Réveil en Côte Landes Nature" : "Depuis le centenaire de l'appellation Côte d'Argent en 2006, la Communauté de communes et les Offices de Tourisme de notre territoire s'impliquent dans cette manifestation départementale car celle-ci développe des thématiques, comme l'eau, qui correspondent aux réalités naturelles et culturelles de Côte Landes Nature. L'océan, les étangs, les rivières, présents dans notre paysage, fournissent des idées originales d'animation".

La Communauté de communes a

invité l'association "Funsclences" spécialisée dans l'apprentissage ludique de la science auprès des jeunes publics.

Approche communautaire

Le concours des Objets Flottants Insolites sur le lac de Léon, côté plage de Vielle, a rassemblé un grand nombre d'enfants et de parents, mobilisant l'imagination des petits et des grands pour confectionner ces drôles d'objets flottants.

"Cette approche communautaire du Printemps des Landes", explique Didier Chappaz, "permet à chaque Office du Tourisme du territoire de décliner localement, à leur manière, leurs spécificités par les différentes activités proposées : l'asperge à Castets, la maison de la réserve à Léon, les randonnées botaniques à Lit-et-Mixe, le pastis à Linxé, l'artisanat à Saint-Julien".

Quelques chiffres

oFI : 150 participants
Planétarium : 364 visiteurs
"Funsclences" : 97 participants
Merci à tous !

Objets Flottants Insolites...



Côte Landes Nature est édité par la Communauté de communes du canton de Castets - Ce document a été réalisé avec des encres végétales, sur du papier 100% recyclé, certifié ecolabel européen par une imprimerie "Imprim'vert".

Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas conserver ce magazine, merci de le déposer dans le conteneur à papier d'un point tri ou d'une déchetterie.

Directeur de la publication : Gérard Subsol - Photos : Communauté de communes Côte Landes Nature - Tirage : 5 000 exemplaires

Dépôt légal à parution : mai 2011 - ISSN 1760 4583 - Réalisation : agence CARACTÈRES 05 58 91 40 40

